Revue



## Russie : sanctions radicales des Etats-Unis contre le secteur pétrolier

## **Description**

Le 10 janvier, les Etats-Unis ont annoncé les sanctions les plus radicales adoptées depuis février 2022 à l'encontre de l'industrie pétrolière russe, ciblant deux des plus importants producteurs et exportateurs de pétrole russe, Gazprom Neft et Surgutneftegaz, ainsi qu'une vingtaine de leurs filiales dans le monde (dont au Luxembourg), des cadres pétroliers, des négociants, des fournisseurs de services pétroliers et des assureurs (dont Ingostrakh et Alfastrakhovanie). Juste avant l'annonce de cette décision, alors que des rumeurs à son sujet circulaient déjà, les prix du pétrole ont grimpé à plus de 80 dollars le baril

Ces sanctions visent à fragiliser également le réseau occulte de négociants qui expédient et vendent du pétrole russe, ainsi que 183 navires, dont les fameux pétroliers de la « flotte fantôme » que la Russie utilise depuis près de trois ans pour contourner l'embargo occidental qui touche ses exportations de pétrole.

Ces nouvelles sanctions devraient toucher les raffineurs indiens qui importent du brut russe dans des tankers sous sanction ou assurés par les compagnies citées.

Le Trésor américain a consenti à une période de transition jusqu'au 12 mars pour réaliser certaines transactions. Globalement, cette décision de sanctionner le pétrole russe vise à réduire les revenus que Moscou utilise pour alimenter sa guerre d'agression contre l'Ukraine. De hauts responsables de l'administration américaine espèrent que ces sanctions coûteront plusieurs milliards de dollars par mois à la Russie.

Simultanément, le gouvernement britannique a annoncé également des sanctions contre Gazprom Neft et Surgutneftegaz.

Au même moment, un tanker dérive en mer Baltique, à proximité de l'île allemande de Rügen : l'Eventin est parti le 6 janvier d'Oust-Louga à destination de Port-Saïd, chargé de 99 000 tonnes de pétrole. Battant pavillon panaméen, ce navire vétuste ferait partie de cette flotte fantôme placée sous sanctions.

**Sources**: The Moscow Times, Novaya Gazeta, U. S. Department of the Treasury.

date créée 11/01/2025

**Champs de Méta** 

Auteur-article : Céline Bayou